



Syndicat  
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SYNDICAT DE LA DIEGE**

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h30, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Bernard LIDOVE, doyen de l'Assemblée

**PRESENTS** : voir la liste des délégués présents en annexe

**SECRETARE DE SEANCE** : Thibaut VAYSSIER

**Date de convocation** : 20/04/2026

<b>Référence DIEGE :</b>	<b>2026-05-19-01</b>
<b>Objet :</b>	<b>Election du Président du Syndicat</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il a été procédé, sous la présidence du doyen de l'Assemblée, Monsieur Bernard LIDOVE, Délégué de la Commune de SOURSAC, à l'élection du Président du Syndicat de la Diège, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<b>0</b>
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	<b>131</b>
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L 65 du code électoral)	<b>13</b>
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	<b>32</b>
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	<b>86</b>
f. Majorité absolue	<b>44</b>

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pierre COUTAUD	86	Quatre-vingt-six

Monsieur Pierre COUTAUD a été proclamé Président du Syndicat de la Diège.

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 19/05/2026  
Le doyen de l'Assemblée,  
Bernard LIDOVE

